

CONSIGNES 2016-2017



ARBITRES TERRITOIRES(LIGUE)



Groupe technique CRO PC
Septembre 2016

CONSIGNES 2016-2017

AMENDEMENT AUX REGLES

(Modifications d'août 2015)

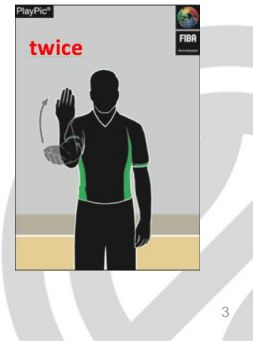
- La couleur des lignes doit être blanche ou de couleur contrastante (rouge précédemment)
- 16 sièges sont autorisés sur les bancs (au lieu de 14 précédemment)
- 2 entraîneurs et 7 accompagnateurs sont autorisés sur le banc d'équipe (au lieu de 5 auparavant) soit 9 personnes en plus des remplaçants (au lieu de 7 précédemment)



CONSIGNES 2016-2017

PROCEDURES OFFICIELLES POUR LES SIMULATIONS - Juin 2016

- Lorsqu'une simulation (inclut le flopping) se produit, l'arbitre doit immédiatement effectuer le nouveau geste de Simulation (« double remontée de l'avant bras »)
- A la première interruption de jeu, l'arbitre doit avertir l'entraîneur concerné

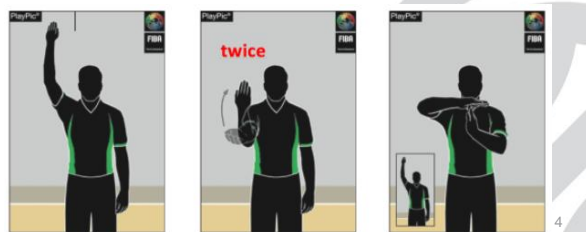


CONSIGNES 2016-2017

PROCEDURES OFFICIELLES POUR LES SIMULATIONS - Juin 2016

A la première répétition ou sur n'importe quelle action excessive de simulation entraînant une faute technique :

- Faire le signal « arrêt de chrono »
- Faire 2x le signal « simulation »
- Faire le signal de « faute technique »

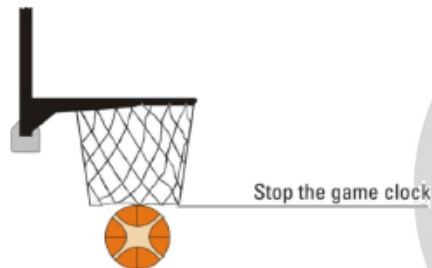


CONSIGNES 2016-2017

INTERPRETATIONS – Juin 2016

16-9 Arrêt du chrono après panier marqué dans les 2 dernières minutes ou sur demande de temps mort

Le chronomètre de jeu doit être arrêté quand le ballon a clairement traversé le panier (voir figure ci-dessous)



CONSIGNES 2016-2017

INTERPRETATIONS – Juin 2016

29/50-54 « 24 secondes »

Il reste 25,2 secondes à jouer en fin de 2^{ème} période quand l'équipe A prend le contrôle du ballon. Il reste 1 seconde au chronomètre des tirs quand A1 tire au panier.

Le signal sonore retentit lors du tir alors que le ballon est en l'air.

Le ballon ne touche pas l'anneau et après 1,2 sec supplémentaire, le signal sonore de fin de période retentit.

Interprétation : Pas de violation du chronomètre des tirs dans la mesure où l'arbitre attendait de voir si l'équipe B allait prendre le contrôle du ballon. La période est terminée.

CONSIGNES 2016-2017

INTERPRETATIONS – Juin 2016

29/50-55 « 24 secondes »

Il reste 25,2 secondes à jouer en fin de 2^{ème} période quand l'équipe A prend le contrôle du ballon. Il reste 1 seconde au chronomètre des tirs quand A1 tire au panier. Le signal sonore retentit lors du tir alors que le ballon est en l'air.

Le ballon ne touche pas l'anneau et l'arbitre siffle la violation alors qu'il reste 0,8 secondes au chronomètre de jeu.

Interprétation : Violation du chronomètre des tirs.

Le ballon doit être accordé à l'équipe B pour une remise en jeu avec 0,8 secondes au chronomètre de jeu.

7

CONSIGNES 2016-2017

INTERPRETATIONS – Juin 2016

29/50-56 « 24 secondes »

Il reste 25,2 secondes à jouer en fin de 2^{ème} période quand l'équipe A prend le contrôle du ballon.

Il reste 1,2 seconde à jouer et le signal sonore du chronomètre des tirs retentit alors que **A1 a le ballon dans les mains**.

L'arbitre siffle une violation tardivement alors que le chronomètre de jeu indique 0,8 secondes.

Interprétation : Violation du chronomètre des tirs. Le ballon doit être accordé à l'équipe B pour une remise en jeu avec 1,2 secondes au chronomètre de jeu.

8

CONSIGNES 2016-2017

Règles en vigueur

Textes actuels de référence :

- Les règles FIBA 2014
- Les interprétations FIBA de novembre 2015
- Amendement des règles d'aout 2015



Règles disponibles et téléchargeables sur le site de la FFBB en cliquant sur le lien suivant : [Règles FIBA](#)

9

CONSIGNES 2016-2017

Rappel de la règle FFBB de gestion des FT (sauf HN)

A renseigner au verso :

- Faute technique de joueur
- Faute technique personnelle de l'entraîneur « C »
- Toute faute disqualifiante



A ne pas renseigner au verso :

- Faute technique de remplaçant, d'assistant coach, d'accompagnateur, ... de type « B »
- Faute technique de joueur après sa 5^{ème} faute (« B »)
- Disqualification pour 2 fautes antisportives (« GD »)
- Disqualification pour 2 fautes techniques (« GD ») mais chaque faute technique « T » doit être renseignée au verso

10

CONSIGNES 2016-2017

Délégué de club (anciennement le responsable de l'organisation)

Le club recevant doit mettre à la disposition des officiels un dirigeant assurant la fonction de délégué de club.

Ses fonctions sont :

- être présent au moins 45 Minutes avant l'heure officielle de la rencontre pour accueillir les officiels ;
- contrôler les normes de sécurité ;
- s'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant ;
- intervenir pour assurer la sécurité des officiels avant, pendant et après la rencontre en restant à leur proximité jusqu'à leur départ ;
- prendre, à la demande des officiels, toute décision durant la rencontre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions de régularité possibles jusqu'à sa fin normale ;
- prendre toutes dispositions nécessaires pour les formalités de fin de rencontre dans le local approprié ou dans le vestiaire des officiels.

Ce délégué sera obligatoirement licencié au club recevant. Il ne pourra exercer aucune autre fonction.

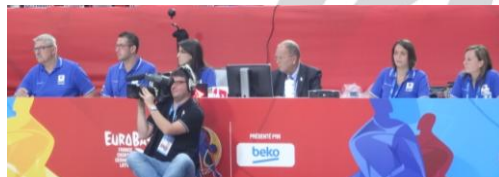
11

CONSIGNES 2016-2017

Officiels de table de marque

A chaque fois que le ballon sera en jeu lors d'une remise en jeu ou du premier lancer franc d'une série, les OTM annonceront « **en jeu** » afin de bien marquer le moment à partir duquel remplacements et temps-morts ne sont plus possibles.

Les **erreurs au tableau d'affichage** (score notamment) doivent être rectifiées rapidement et les arbitres doivent être informés de la rectification au prochain ballon mort et doivent informer les entraîneurs de la rectification



CONSIGNES 2016-2017

RAPPEL : REMISES EN JEU RAPIDE JUSQU'EN U15

Chez les jeunes jusqu'à U15 inclus, pour favoriser le jeu rapide, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon lors des remises en jeu en zone arrière sauf après faute, temps-mort ou remplacement.

Même après un ballon tenu (entre-deux), la remise en jeu répondant à la possession alternée peut se faire rapidement.



13

CONSIGNES NATIONALES 2016-17

RAPPEL : GESTUELLE ET USAGE DE LA VOIX

- Quelles que soient les catégories et divisions, les arbitres doivent **renforcer de la voix leurs communications** gestuelles
- Utiliser une voix claire, assurée et non agressive
- Ceci doit contribuer à renforcer la clarté, la confiance et l'assurance de l'arbitre dans sa communication.



- Cela prend toute son importance dans l'exploitation des remises en jeu rapides chez les jeunes après une violation.

14

CONSIGNES 2016-2017

RAPPEL SUR LES NOUVEAUX SIGNAUX

Avant les remises en jeu en ligne de fond en zone avant :

AT : doit siffler après avoir contrôlé si son collègue, les OTM et les joueurs sont prêts. Il ne passera qu'ensuite le ballon avec rebond au joueur effectuant la REJ.

AK : doit percuter le geste de départ du chronomètre.

Faute proche d'une action de tir : pour réduire les contestations, après avoir levé le poing, l'arbitre doit:

- Ne plus pointer le fautif, annoncer le numéro et la couleur du fautif si nécessaire et :
 - Soit pointer immédiatement le sol de **2 doigts** avant le résultat du tir (pas de panier ni de LF)
 - Soit indiquer immédiatement si le panier est accordé ou le nombre de lancers-francs réparant la faute sur tir

15

CONSIGNES 2016-2017

RAPPEL : CONTRÔLE DES TIRS

- Contrôler la valeur du tir, les fautes et flopping **jusqu'à la fin de l'action de tir** avant de contrôler le rebond
- Toujours indiquer immédiatement la valeur du tir tenté (2/3 points) sur tous les tirs proches de la ligne à 3 points
 - Pointer le sol immédiatement avec 2 doigts écartés pour un tir à 2 points
 - Lever immédiatement 3 doigts bras tendu au-dessus de la tête
- Ne pas partir ni anticiper sur la contre-attaque tant que le rebond défensif n'est pas assuré

4F :



Feet



Foul



Floor



Flop

16

SYSTÈME D'ÉVALUATION 2016-2017

- Une **nouvelle** fiche d'observation-évaluation est mise en application.
- Elle est basée sur les appréciations portées sur des critères multiples et sur le potentiel
- L'observateur n'a pas connaissance de la note lors de l'envoi au référent.
- La fiche est transmise par la suite aux arbitres par le référent accompagnée de la note.



17

FORMATIONS 2016-2017

FILIERE REGIONALE

- **5 stages** auront lieu au cours de la saison (mécanique, arbitrage des techniques individuelles, arbitrage des stratégies collectives, gestion-détection, gestion-perfectionnement) et encadrés par des arbitres CF.
- Préparation au concours arbitre championnat de France encadré par Stéphane CLOCHARD.

Inscription avant le 15 septembre 2016



18

FORMATIONS 2016-17

RAPPEL : CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS CF

Pour que sa candidature au concours d'arbitre championnat de France soit acceptée, un candidat doit :

- Être âgé de 16 ans ou plus au 1^{er} septembre 2016.
- Être licencié auprès de la FFBB au moment de l'inscription et au jour du concours.
- **Etre arbitre de PNM (= être arbitre sur le niveau depuis 1 an au minimum) et officier régulièrement** sur cette division.

Un candidat montant l'année N en RM1 (détecté comme potentiel arbitre CF) et désireux de se présenter au concours, se verra proposer un accompagnement spécifique au cours de l'année N, mais ne pourra s'inscrire que l'année N+1

- Présenter un dossier médical conforme aux exigences requises pour arbitrer

Les candidats étrangers pourront être admis à se présenter au concours national organisé par la Fédération Française de Basket-Ball s'ils remplissent les conditions ci-dessus et s'ils justifient d'un diplôme reconnu équivalent par la Commission Fédérale des Officiels de la FFBB.

19

DESIGNATIONS 2016-2017

DÉSIGNATIONS LIGUE

Les désignations seront faites sur les championnats suivants :

- PNM – PNF - RM2 – RF2 – RM3 - U20 - U17M et U17F
- Coupes de France masculine et féminine 1ère phase.

Les évaluations se feront sur tous les niveaux.

20

DESIGNATIONS 2016-2017

DÉSIGNATIONS FEDERALES A DELEGATION LIGUE

- NF3
- Championnats de France U15 et U18 masculins et féminins - 2^{ème} phase – groupe B
- Championnats Inter Régionaux U15 – U17 – U20



21

DESIGNATIONS 2016-2017

Rappel des obligations

- Un arbitre régional doit être disponible pour officier au moins 1 match le samedi et/ou le dimanche selon les besoins du répartiteur.
- Les indisponibilités doivent être dûment justifiées au moins 35 jours à l'avance et rentrées par l'arbitre sur FBI et confirmées par mail au répartiteur (**pas de SMS !**).
- Les stages de revalidation de début de saison et réunions de mi-saison sont obligatoires pour les arbitres et les évaluateurs.
- Il est rappelé que la CRO n'a pas d'obligation de désignation, notamment pour les arbitres peu disponibles pour officier au niveau requis ou ne respectant pas les consignes.

22

E-marque

* **Toujours sur tous les championnats Ligue**

En septembre 2016 :

- NM2, NF2, NM3 et NF3
- Championnats de France Elite U15 et U18

Au 1^{er} janvier 2017 :

- NF1
- Trophée coupe de France
- Inter Région U20M, U17 M-F et U15 M-F

Pas d'E-marque en :

LF2 et Coupe de France U17

<http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque>



Arbitre Elite Jeune (AEJ)

Chaque ligue établit un groupe d'Arbitres Elite Jeune.



Ce groupe doit être constitué en priorité

- d'arbitres potentiels de 23 ans et moins
- ou de moins de 5 ans d'arbitrage

Ce groupe doit officier en priorité :

- Les championnats de France U15 et U18 - 2 phase - gpe B
- Les championnats Inter Régionaux U15 - U17 - U20

CLASSEMENT DES ARBITRES

Les modalités de classement des arbitres sont identiques sur tous les championnats régionaux :

- Base = moyenne arithmétique des observations sur 100
- Prise en compte du potentiel sous forme de points ajoutés à la moyenne sur 100 des observations (20 points maximum)
- Bonus éventuels suite aux performances lors des stages (5 pts maxi)
- Pour départager les ex-aequo, prise en compte de critères annexes (disponibilité, assiduité aux formations continues, ...).

25

NOUVEAUTE 2016-2017

CAISSE DE PÉRÉQUATION REGIONALE

Les frais et indemnités des arbitres seront payés par une caisse de péréquation pour **TOUS les championnats régionaux SENIORS et JEUNES.**

Pour être indemnisés, les arbitres doivent **impérativement signer la feuille de marque avec leur code électronique** (pas de signature avec la souris !!)

PAS de caisse de péréquation sur :

- * Tournois pré-qualificatif jeunes.
- * Tournois mi-saison pour les montées en région.



26

NOUVEAUTE 2016-2017

CAISSE DE PÉRÉQUATION (procédures)

Tout arbitre non enregistré précédemment doit obligatoirement **envoyer son RIB par mail à la Ligue** afin de percevoir son premier règlement.

basket.poitou.charentes@wanadoo.fr

Les règlements des rencontres de chaque mois s'effectuent bi mensuellement vers le 15 et le 30 du mois suivant.

Exemple :

Rencontres effectuées entre le 01/10 et le 15/10 seront payées vers le 30/10

Rencontres effectuées entre le 15/10 et le 31/10 seront payées vers le 15/11

Les virements des championnats, coupes et trophées sont séparés.

27

CONSIGNES NATIONALES 2016-17

CAISSE DE PÉRÉQUATION (procédures)

REMARQUES IMPORTANTES

❶ En cas de désignations couplées (rencontre de Département et rencontre de Ligue), les équipes de Département indemniseront les arbitres, uniquement pour l'indemnité de la rencontre départementale.

❷ Un officiel désigné qui effectuera un retour avec un motif non justifié ou qui signalera une indisponibilité après sa désignation, sera sanctionné d'une pénalité financière (voir dispositions financières). Cette dernière sera déduite du versement fait à l'arbitre via la caisse de péréquation.

28

CONSIGNES NATIONALES 2016-17

CAISSE DE PÉRÉQUATION (procédures)

REMARQUES IMPORTANTES (suite)

③ Un officiel désigné qui ne se déplace pas et qui ne prévient pas (ANE) sera sanctionné d'une pénalité financière correspondant à l'indemnité de rencontre (voir disposition financière) de la division sur laquelle il était prévu. Cette dernière sera déduite du versement fait à l'arbitre via la caisse de péréquation.

29

Pôle Formation de la CRO
Septembre 2016

Contact : formation.cro@poitou-charentes-basket.fr



FFBB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 54 - F 01 53 94 26 85